

Commune de Ganshoren
Service de l'Urbanisme
Avenue Charles Quint, 140
B - 1083 BRUXELLES

Bruxelles, le 20/05/2025

N/Réf. : GHR20037_742_PU
Gest. : MB
V/Réf. : //
Corr. : Lucie HAROT
NOVA : 08/PU/1975728

GANSHOREN. Avenue Jacques Sermon 14
(= Partiellement en zone de protection de la Maison A. Vandevelde
situé au n.25 de la même rue)
DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME: mettre en conformité des
châssis et la porte d'entrée en façade avant
Demande de la Commune du : 25/04/2025

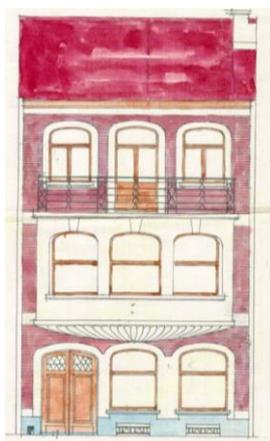
Avis de la CRMS

Madame, Monsieur,

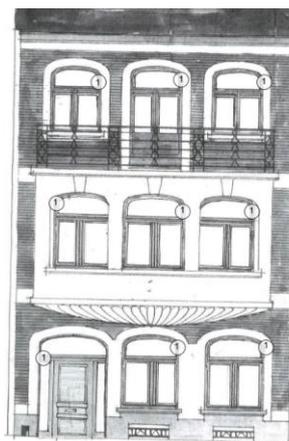
En réponse à votre courrier du 25/04/2025, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 14/05/2025, concernant la demande sous rubrique.



Photo de l'immeuble. ©Google street view)



Façade avant. Situation de droit



Façade avant. Situation de fait

Images tirées du dossier de demande.

Les interventions n'ont pas d'impact sur les vues vers et depuis la maison classée. Au regard de la valeur intrinsèque du bâtiment, la CRMS regrette cependant que la typologie et la teinte des menuiseries existantes s'écartent de la situation d'origine.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.


A. AUTENNE
Secrétaire


S. VAN ACKER
Président

c.c.: ndeswaef@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; crms@urban.brussels ; avis.advises@urban.brussels ; protection@urban.brussels ; lleirens@urban.brussels ; atro@ganshoren.brussels